

L'agriculture biologique favorable à la qualité de l'eau

PRÉSERVER DURABLEMENT (ET À MOINDRE COÛT) LA RESSOURCE EN EAU

Objectif

Et si vous osiez l'agriculture biologique pour votre territoire ? Bon nombre d'agriculteurs cherchent des repreneurs, les élus souhaitent redonner de la vitalité à leurs villes et villages et y améliorer la qualité de vie, or les traitements nécessaires à la production d'eau potable sont de plus en plus onéreux... Le développement de l'agriculture biologique se présente comme une solution efficace, rapide et durable pour répondre à l'ensemble de ces enjeux.

Pourquoi est-ce important d'agir ?

L'agriculture biologique présente de nombreux avantages :

- préservation de la santé des consommateurs et des agriculteurs par l'absence de l'utilisation de pesticides et la limitation de l'usage d'antibiotiques ;
- préservation de la biodiversité des sols et des milieux environnants ;
- préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.



Le témoignage de...

Bertrand Monot
EARL LA VOIRIE (LA FORÊT/SÈVRE)
AGRICULTEUR BIO DEPUIS 2015

L'intérêt de préserver le bocage pour limiter les risques de pollution

Pouvez-vous décrire votre ferme ?

J'ai repris la ferme familiale en octobre 2003. Je produis actuellement du maïs, du tournesol, des haricots blancs, du colza et du blé. Mon circuit de commercialisation est une coopérative.

Comment êtes-vous arrivé à la bio ?

Je partageais du matériel avec l'un de mes voisins qui était en bio depuis quelques années. Je l'observais beaucoup... Petit à petit, le projet a mûri et en 2015, j'ai sauté le pas !

Le passage à l'agriculture biologique a-t-il été difficile ?

Effectivement, ce n'est pas évident : on ne sait pas toujours quand intervenir et comment adapter le matériel au bon stade de la plante.

Avez-vous un conseil pour les porteurs de projets ?

Avoir une bonne situation financière au démarrage car l'investissement dans du matériel de désherbage mécanique coûte cher. Les aides sont versées parfois avec 2 ans de retard. Il faut prendre le temps de s'interroger sur ses pratiques et ne pas se lancer tout seul : se rapprocher des voisins en bio, des associations de développement agricoles, des acteurs économiques... Les débuts ne sont pas évidents mais le travail est tellement valorisant par rapport à avant.

Selon vous, quel est l'intérêt de produire bio ?

Les prix sont rémunérateurs et je vis bien de mon travail. Il est agréable et demande de bonnes connaissances techniques puisqu'on travaille au rythme de la nature. Situé sur le bassin d'alimentation du captage du Longeron, je travaille aujourd'hui avec satisfaction car je sais que mes pratiques ont un impact plus positif sur la qualité de l'eau (enjeu de santé publique).

ZOOM SUR...

L'évolution de la bio

En 2017, l'agriculture biologique représente 7,4 % de la surface agricole française, soit 2 276 310 ha engagés (augmentation de 73 % par rapport à 2015).



L'état des lieux sur le bassin versant

Agrobio Deux-Sèvres et le Groupement des Agriculteurs Bio de Vendée organisent chaque année des temps forts sur le bassin d'alimentation du captage du Longeron, dans le cadre du contrat territorial pour :

- accroître la production bio, construire une économie prospère et dynamique dans le respect des producteurs, intervenir à tous les niveaux des filières biologiques ;
- former et sensibiliser les producteurs, les élèves des établissements agricoles et les consommateurs à l'agriculture biologique.

Vous pouvez contacter :

Émilie PIET, conseillère territoire Agrobio Deux-Sèvres, au 06 38 20 20 68 ou agrobioids-formations@orange.fr

Manon RUFFY, animatrice technique au GAB 85, au 07 68 85 51 51 ou conseiller.technique@gab85.org



L'introduction de légumineuses présente de nombreux avantages : autonomie fourragère, réduction de l'usage des pesticides, raisonnement de la fertilisation... ©Marianne Duncombe, GAB 85



Démonstration de désherbage mécanique et témoignage d'agriculteurs sur la gestion de l'enherbement sans produits phytosanitaires.

©Julie Lailliau, GAB 85

RAPPEL

L'AB, un label de qualité

L'agriculture bio est l'unique mode de production agricole répondant à un cahier des charges spécifique et contrôlé par un organisme (2 visites/an). Les produits ne sont vendus sous le label Agriculture Biologique (AB) qu'après une période de conversion. Un produit bio se reconnaît par un label européen : « l'Eurofeuille »



Tout savoir sur l'AB : <http://www.agencebio.org/>

L'agriculture bio coûte-t-elle plus cher ?

Une étude sur les externalités positives de l'agriculture biologique chiffre les effets environnementaux mais aussi économiques de ces pratiques. Par exemple, on apprend que les économies réalisées grâce à l'AB se situent entre 20 et 46 euros/ha/an pour la totalité des coûts évitables liés à la pollution de l'eau par les pesticides en zone de grandes cultures.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/quantifier-et-chiffrer-economiquement-les-externalites-de-lagriculture-biologique>

Que puis-je faire à mon niveau ?

Collectivités territoriales :

- favoriser l'introduction de produits bio et locaux dans les menus des restaurants scolaires, des hôpitaux, des entreprises, faciliter la logistique...

Consommateurs :

- manger bio et local, se renseigner sur les producteurs bio situés sur sa commune, lire les étiquettes des produits, diversifier son alimentation (céréales, légumes secs...), etc.

Agriculteurs :

- se rapprocher d'organismes compétents pour réfléchir à une conversion, se former pour mieux connaître la vie du sol, la diversification des cultures, la gestion de l'alimentation et du pâturage... Des dispositifs gratuits sont à votre disposition !

Avec le soutien financier de :



En savoir plus...

www.sevre-nantaise.com

Rubrique Les actions



Pour plus d'infos
scannez ce code avec
votre smartphone

